

503504-2026 - Procedura konkurencyjna

Francja – Roboty inżynierskie i budowlane – Conception - réalisation du renforcement structurel de 8 viaducs sur l'autoroute A8, Section Roquebrune - Frontière italienne.

OJ S 138/2026 21/07/2026

Ogłoszenie o zamówieniu lub ogłoszenie o koncesji – tryb standardowy

Roboty budowlane

1. Nabywca

1.1. Nabywca

Oficjalna nazwa: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Status prawny nabywcy: Podmiot prawa publicznego

Sektor działalności instytucji zamawiającej: Sprawy gospodarcze

2. Procedura

2.1. Procedura

Tytuł: Conception - réalisation du renforcement structurel de 8 viaducs sur l'autoroute A8, Section Roquebrune - Frontière italienne.

Opis: Marché de conception - réalisation pour les travaux de renforcement de 8 viaducs par précontraintes extérieures et travaux connexes, sur l'autoroute A8. Ce marché comprend les études de conception et la réalisation du renforcement dans le respect des conditions d'exploitation de l'autoroute A8.

Identyfikator procedury: 3caddb3d-e900-46ec-a729-58ad188d860a

Wewnętrzny identyfikator: DMO.HK-26.030-8

Rodzaj procedury: Negocjacyjna z uprzednią publikacją zaproszenia do ubiegania się o zamówienie / konkurencyjna z negocjacjami

Procedura jest przyspieszona: nie

2.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Roboty budowlane

Główna klasyfikacja (cpv): 45220000 Roboty inżynierskie i budowlane

Dodatkowa klasyfikacja (cpv): 45221119 Roboty budowlane w zakresie renowacji mostów, 45221121 Roboty budowlane w zakresie wiaduktów drogowych, 45262300 Betonowanie, 71311220 Usługi inżynierskie w zakresie autostrad, 71322300 Usługi projektowania mostów, 71335000 Badania inżynierskie

2.1.2. Miejsce realizacji

Podpodział krajowy (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Kraj: Francja

Informacje dodatkowe: Les travaux auront lieu sur l'autoroute A8, dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

2.1.4. Informacje ogólne

Informacje dodatkowe: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure suivie pour la passation du marché concerné étant de type « restreinte », seuls les candidats retenus à l'issue de la phase candidature seront

admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le dossier de consultation (DCE) ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers (ou de la date mentionnée dans ce courrier) aux seuls candidats admis à soumissionner. La présente procédure fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats doivent s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible à l'adresse <https://consultations-escota.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée en suivant, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 « Conditions de présentation ». Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis (candidature) en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01 :00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli (candidature) « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis (candidature) seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite soumissionner. Forme juridique de l'attributaire : Pour chaque lot, le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de du lot concerné sera évaluée, sur la base des

renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : de leur capacité économique et financière, de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Pour information, il sera proposé aux candidats retenus une visite des sites pendant la phase de consultation des offres. Le Titulaire s'engage à confier, une part minimale, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L. 2171-8, et de l'article R 2171-23 du Code de la Commande Publique. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du paragraphe 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par le Maître d'Ouvrage, d'un nombre minimum et maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre pour la seconde étape.

Podstawa prawna:

Dyrektywa 2014/24/UE

2.1.5. Warunki udzielenia zamówienia

Warunki zgłoszenia:

Maksymalna liczba części zamówienia, na które jeden oferent może składać oferty: 2

Warunki zamówienia:

Maksymalna liczba części zamówienia, których można udzielić jednemu oferentowi: 1

2.1.6. Podstawy wykluczenia

Powody wykluczenia źródła: Uwaga

Podstawy wykluczenia o charakterze wyłącznie krajowym: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Część zamówienia

5.1. Część zamówienia: LOT-0001

Tytuł: Conception - Réalisation pour les travaux de renforcement structurel des viaducs Rank Nord et Rank Sud, Gorbio Sud et Pala Sud, sur Autoroute A8

Opis: Le présent lot comprend notamment les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO et la réalisation des travaux. Les travaux comprennent notamment : - Le renforcement par précontrainte additionnelle, y compris les renforcements structurels qui en découlent; - L'entretien et les réparations issues des dernières Inspections Détaillées Périodiques (IDP), - Le remplacement de joints de chaussée. Les ouvrages concernés sont : - Le viaduc de Rank Nord, dont la longueur totale est de 360m environ (Tranche Ferme), - Le viaduc de Rank Sud, dont la longueur totale est de 360m environ (Tranche Ferme), - Le viaduc de Gorbio Sud, dont la longueur totale est de 152m environ (Tranche Optionnelle 1), - Le viaduc de Pala Sud, dont la longueur totale est de 190m environ (Tranche Optionnelle 2). Au stade de l'offre, les soumissionnaires devront fournir des certifications « attestation de conformité au référentiel » et « mise en œuvre de kits de précontraintes » délivrées par l'ASQPE, pour les armatures de précontrainte. Pour les

barres de précontrainte ne disposant pas de de certification ASQPE, les soumissionnaires devront justifier l'équivalence via la production des justifications d'essais et des certificats qui rétablissent l'ensemble des exigences de la certification ASQPE selon la norme NF035-045-4.
Wewnętrzny identyfikator: LOT 1

5.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Roboty budowlane

Główna klasyfikacja (cpv): 45220000 Roboty inżynieryjne i budowlane

Dodatkowa klasyfikacja (cpv): 45221119 Roboty budowlane w zakresie renowacji mostów, 45221121 Roboty budowlane w zakresie wiaduktów drogowych, 45262300 Betonowanie, 71311220 Usługi inżynieryjne w zakresie autostrad, 71322300 Usługi projektowania mostów, 71335000 Badania inżynieryjne

Opcje:

Opis opcji: Le marché ne peut pas faire l'objet d'une reconduction. Le lot n° 1 est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles. La tranche ferme du lot 1 comprend notamment : - Les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO pour les 4 viaducs concernés par ce lot, - Les travaux de renforcement du viaduc de Rank Nord et de Rank Sud. La tranche optionnelle n°1 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Gorbio Sud, La tranche optionnelle n° 2 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Pala Sud Le contenu de chaque tranche sera détaillé dans le Dossier de Consultation des Entreprises. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Miejsce realizacji

Podział krajowy (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Kraj: Francja

Informacje dodatkowe: Les travaux auront lieu dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur l'autoroute A8, sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

5.1.3. Szacowany okres obowiązywania

Okres obowiązywania: 27 Miesiące

5.1.6. Informacje ogólne

Zastrzeżony udział:

Udział nie jest zastrzeżony.

Projekt zamówienia niefinansowany z funduszy UE

Zamówienie jest objęte zakresem Porozumienia w sprawie zamówień rządowych (GPA): nie

Informacje dodatkowe: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA.

5.1.9. Kryteria kwalifikacji

Źródła kryteriów wyboru: Uwaga

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Aptitude à exercer l'activité professionnelle: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité

professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession). - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants). - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Capacité économique et financière: Liste et description succincte des critères de sélection : Sous-dossier B: - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, l'acheteur, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal/minimaux exigé: Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 3 millions d'euros

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Capacité technique et professionnelle: Sous dossier C: - Pièce C1 : Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants, ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après, ou équivalent : - OPQIBI 1819 - Ingénierie des ponts complexes ou équivalent; - OPQIBI 1820 - Diagnostic d'ouvrages d'art ou équivalent; - OPQIBI 0331 - Direction de l'exécution des travaux ou équivalent. Le candidat devra également disposer des qualifications FNTF ci-après, ou équivalent : - FNTF 1111 : Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) de haute technicité ou équivalent; - FNTF 7253 : Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées ou équivalent; - FNTF 7276 : Réparation et renforcement par armature passive additionnelle extérieure au béton ou équivalent; - FNTF 7277 : Réparation et renforcement des structures par précontrainte additionnelle ou équivalent. En l'absence de qualifications, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations et travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. - Pièce C2 : Références de même nature à travers la présentation d'une liste des principaux services et travaux exécutés de même nature sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, dans la limite des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations et travaux les plus importants ou, à défaut, d'une déclaration de l'opérateur économique. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra

indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. - Pièce C3: Titres d'études et professionnels des principaux intervenants du projet. Pour les qualifications ou équivalences (pièce C1), et la liste des principaux services et travaux exécutés de même nature (pièce C2), les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 disponibles sur la plate forme <https://consultations-escota.omnikles.com>. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, l'acheteur se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Précisions sur les capacités : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) à condition que document soit rédigé en français, soit par les documents DC1 dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur) téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le Maître d'Ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Information sur les modalités de négociation : Celles-ci seront définies dans le Règlement de la Consultation.

Informacje dotyczące drugiego etapu procedury dwustopniowej:

Minimalna liczba kandydatów, którzy zostaną zaproszeni do udziału w drugim etapie procedury : 3

Nabywca zastrzega sobie prawo do udzielenia zamówienia na podstawie początkowych ofert bez dalszych negocjacji

5.1.11. Dokumenty zamówienia

Języki, w których dokumenty zamówienia są oficjalnie dostępne: francuski

Adres dokumentów zamówienia: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Warunki udzielenia zamówienia

Warunki zgłoszenia:

Zgłoszenie elektroniczne: Wymagane

Adres na potrzeby zgłoszenia: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Języki, w których można składać oferty lub wnioski o dopuszczenie do udziału: francuski

Katalog elektroniczny: Niedozwolone

Oferty wariantowe: Niedozwolone

Termin składania wniosków o dopuszczenie do udziału: 28/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00)
czas wschodnioeuropejski, czas środkowoeuropejski letni

Warunki zamówienia:

Wykonanie zamówienia musi odbywać się w ramach programów zatrudnienia chronionego: Nie
Warunki dotyczące realizacji zamówienia: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent marché.

Fakturowanie elektroniczne: Dozwolone

Stosowane będą zlecenia elektroniczne: nie

Stosowane będą płatności elektroniczne: nie

5.1.15. Techniki

Umowa ramowa:

Brak umowy ramowej

Informacje o dynamicznym systemie zakupów:

Brak dynamicznego systemu zakupów

5.1.16. Dalsze informacje, mediacja i odwołanie

Organ mediacyjny: Tribunal judiciaire de Marseille

Organ odwoławczy: Tribunal judiciaire de Marseille

Informacje o terminach odwołania: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja zapewniająca dostęp offline do dokumentów zamówienia: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat procedur odwoławczych: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizacja przyjmująca wnioski o dopuszczenie do udziału: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja rozpatrująca oferty: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Część zamówienia: LOT-0002

Tytuł: Conception - Réalisation pour les travaux de renforcement des viaducs de Baousset Sud et Garavan Sud, Baousset Nord et Garavan Nord sur Autoroute A8

Opis: Le présent lot comprend notamment les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO et la réalisation des travaux. Les travaux comprennent notamment : - Le renforcement par précontrainte additionnelle y compris les renforcements structurels qui en découlent; - L'entretien et les réparations issues des dernières Inspections Détaillées Périodiques (IDP) . Les ouvrages concernés sont : - Le viaduc de Baousset Sud, dont la longueur totale est de 104m environ (Tranche Ferme); - Le

viaduc de Garavan Sud, dont la longueur totale est de 184m environ (Tranche Ferme); - Le viaduc de Baousset Nord, dont la longueur totale est de 104m environ (Tranche Optionnelle 1); - Le viaduc de Garavan Nord, dont la longueur totale est de 184m environ (Tranche Optionnelle 2). Au stade de l'offre, les soumissionnaires devront fournir des certifications « attestation de conformité au référentiel » et « mise en œuvre de kits de précontraintes » délivrées par l'ASQPE, pour les armatures de précontrainte. Pour les barres de précontrainte ne disposant pas de certification ASQPE, les soumissionnaires devront justifier l'équivalence via la production des justifications d'essais et des certificats qui rétablissent l'ensemble des exigences de la certification ASQPE selon la norme NF035-045-4.

Wewnętrzny identyfikator: LOT 2

5.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Roboty budowlane

Główna klasyfikacja (cpv): 45220000 Roboty inżynierskie i budowlane

Dodatkowa klasyfikacja (cpv): 45221119 Roboty budowlane w zakresie renowacji mostów, 45221121 Roboty budowlane w zakresie wiaduktów drogowych, 45262300 Betonowanie, 71311220 Usługi inżynierskie w zakresie autostrad, 71322300 Usługi projektowania mostów, 71335000 Badania inżynierskie

Opcje:

Opis opcji: Le marché ne peut pas faire l'objet d'une reconduction. Le lot n° 2 comprend une tranche ferme et deux tranches optionnelles. La tranche ferme du lot 2 comprend notamment :
- Les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO pour les 4 viaducs concernés par ce lot, - Les travaux de renforcement du viaduc de Baousset Sud et de Garavan Sud. La tranche optionnelle n°1 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Baousset Nord, La tranche optionnelle n°2 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Garavan Nord. Le contenu de chaque tranche sera détaillé dans le Dossier de Consultation des Entreprises. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Miejsce realizacji

Podział krajowy (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Kraj: Francja

Informacje dodatkowe: Les travaux auront lieu dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur l'autoroute A8, sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

5.1.3. Szacowany okres obowiązywania

Okres obowiązywania: 40 Miesiące

5.1.6. Informacje ogólne

Zastrzeżony udział:

Udział nie jest zastrzeżony.

Projekt zamówienia niefinansowany z funduszy UE

Zamówienie jest objęte zakresem Porozumienia w sprawie zamówień rządowych (GPA): nie

Informacje dodatkowe: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA.

5.1.9. Kryteria kwalifikacji

Źródła kryteriów wyboru: Uwaga

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Aptitude à exercer l'activité professionnelle: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession). - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants). - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Capacité économique et financière: Liste et description succincte des critères de sélection : Sous-dossier B: - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, l'acheteur, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal/minimaux exigé: Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 1.150.000 euros

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Capacité technique et professionnelle: Sous dossier C: - Pièce C1 : Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants, ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après, ou équivalent : - OPQIBI 1819 - Ingénierie des ponts complexes ou équivalent; - OPQIBI 1820 - Diagnostic d'ouvrages d'art ou équivalent; - OPQIBI 0331 - Direction de l'exécution des travaux ou équivalent. Le candidat devra également disposer des qualifications FNTF ci-après, ou équivalent : - FNTF 1111 : Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) de haute technicité ou équivalent; - FNTF 7253 : Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées ou équivalent; - FNTF 7276 : Réparation et renforcement par armature passive additionnelle extérieure au béton ou équivalent; - FNTF 7277 : Réparation et renforcement des structures par précontrainte additionnelle ou équivalent. En l'absence de qualifications, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations et des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. - Pièce C2 : Références de même nature à

travers la présentation d'une liste des principaux services et travaux exécutés de même nature sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, dans la limite des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes ou, à défaut, d'une déclaration de l'opérateur économique. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. - Pièce C3: Titres d'études et professionnels des principaux intervenants du projet. Pour les qualifications ou équivalences (pièce C1), et la liste des principaux services et travaux exécutés de même nature (pièce C2), les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 disponibles sur la plate forme <https://consultations-escota.omnikles.com>. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, l'acheteur se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Précisions sur les capacités : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) à condition que document soit rédigé en français, soit par les documents DC1 dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur) téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le Maître d'Ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Information sur les modalités de négociation : Celles-ci seront définies dans le Règlement de la Consultation.

Informacje dotyczące drugiego etapu procedury dwustopniowej:

Minimalna liczba kandydatów, którzy zostaną zaproszeni do udziału w drugim etapie procedury : 3

Nabywca zastrzega sobie prawo do udzielenia zamówienia na podstawie początkowych ofert bez dalszych negocjacji

5.1.11. Dokumenty zamówienia

Języki, w których dokumenty zamówienia są oficjalnie dostępne: francuski
Adres dokumentów zamówienia: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Warunki udzielenia zamówienia

Warunki zgłoszenia:

Zgłoszenie elektroniczne: Wymagane

Adres na potrzeby zgłoszenia: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Języki, w których można składać oferty lub wnioski o dopuszczenie do udziału: francuski

Katalog elektroniczny: Niedozwolone

Oferty wariantowe: Niedozwolone

Termin składania wniosków o dopuszczenie do udziału: 28/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00)

czas wschodnioeuropejski, czas środkowoeuropejski letni

Warunki zamówienia:

Wykonanie zamówienia musi odbywać się w ramach programów zatrudnienia chronionego: Nie

Warunki dotyczące realizacji zamówienia: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent marché.

Fakturowanie elektroniczne: Dozwolone

Stosowane będą zlecenia elektroniczne: nie

Stosowane będą płatności elektroniczne: nie

5.1.15. Techniki**Umowa ramowa:**

Brak umowy ramowej

Informacje o dynamicznym systemie zakupów:

Brak dynamicznego systemu zakupów

5.1.16. Dalsze informacje, mediacja i odwołanie

Organ mediacyjny: Tribunal judiciaire de Marseille

Organ odwoławczy: Tribunal judiciaire de Marseille

Informacje o terminach odwołania: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja zapewniająca dostęp offline do dokumentów zamówienia: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat procedur odwoławczych: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizacja przyjmująca wnioski o dopuszczenie do udziału: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja rozpatrująca oferty: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organizacje**8.1. ORG-0001**

Oficjalna nazwa: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Numer rejestracyjny: 56204152500071

Departament: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Adres pocztowy: 432 avenue de Cannes BP41

Miejscowość: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Kod pocztowy: 06210

Podział krajowy (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Kraj: Francja

Punkt kontaktowy: DMO - Service Marchés et Contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telefon: +33493485000

Adres strony internetowej: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Adres na potrzeby wymiany informacji (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Profil nabywcy: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Role tej organizacji:

Nabywca

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia

Organizacja zapewniająca dostęp offline do dokumentów zamówienia

Organizacja przyjmująca wnioski o dopuszczenie do udziału

Organizacja rozpatrująca oferty

8.1. ORG-0002

Oficjalna nazwa: Tribunal judiciaire de Marseille

Numer rejestracyjny: 17130111200776

Adres pocztowy: 6 rue Joseph Autran

Miejscowość: MARSEILLE

Kod pocztowy: 13006

Podział krajowy (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Kraj: Francja

E-mail: tj-marseille@justice.fr

Telefon: +33491155050

Faks: +33491544290

Role tej organizacji:

Organ odwoławczy

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat procedur odwoławczych

Organ mediacyjny

8.1. ORG-0000

Oficjalna nazwa: Publications Office of the European Union

Numer rejestracyjny: PUBL

Miejscowość: Luxembourg

Kod pocztowy: 2417

Podział krajowy (NUTS): Luxembourg (LU000)

Kraj: Luksemburg

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefon: +352 29291

Adres strony internetowej: <https://op.europa.eu>

Role tej organizacji:

Informacje o ogłoszeniu

Identyfikator/wersja ogłoszenia: b82a60a2-d1a0-46d3-b483-cd5da040055c - 01

Typ formularza: Procedura konkurencyjna

Rodzaj ogłoszenia: Ogłoszenie o zamówieniu lub ogłoszenie o koncesji – tryb standardowy

Podrodzaj ogłoszenia: 16

Ogłoszenie – data wysłania: 17/07/2026 14:23:37 (UTC+00:00) czas zachodnioeuropejski, GMT

Języki, w których przedmiotowe ogłoszenie jest oficjalnie dostępne: francuski

Numer publikacji ogłoszenia: 503504-2026

Numer wydania Dz.U. S: 138/2026

Data publikacji: 21/07/2026